

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

**AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA
RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
(ANAQ-SUP)**



**RAPPORT D'EVALUATION EXTERNE DU MASTER
EN INGENIERIE DU DEVELOPPEMENT LOCAL
DE L'UFR LETTRES ET SCIENCES HUMAINES DE
L'UNIVERSITE GASTON BERGER DE SAINT-LOUIS (UGB)**

L'équipe d'évaluation :

- Pr Amadou Abdoulaye Diop, Président ;
- Dr Ibrahima Ndiaye, Membre ;
- M. Boubacar Sidibé, Membre ;

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Juin 2019

TABLE DES MATIERES

Introduction	3
1. Présentation du programme évalué	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	4
3. Description de la visite sur site	4
4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup	7
5. Points forts du programme	14
6. Points faibles du programme	14
7. Appréciations générales	15
8. Recommandations à l'établissement	15
9. Recommandations à l'ANAQ-Sup	16
10. Proposition de décision	16

Introduction

L'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'enseignement Supérieur (ANAQ-Sup) est une agence de l'Etat, créée par le décret 2012-837 du 07 août 2012 et placée sous la tutelle administrative et technique du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR). Elle est chargée de contrôler, de garantir et d'améliorer la qualité des programmes et des institutions de l'enseignement supérieur.

L'accréditation des programmes de formation s'inscrit dans un processus rigoureux et comprend une évaluation interne par l'institution demanderesse suivie d'une évaluation externe par un groupe d'experts indépendants. Lors de cette dernière évaluation, les experts s'entretiennent avec les responsables administratifs et académiques, les enseignants, les étudiants et les PATS au sujet des standards de qualité. Ces entretiens permettent aux experts de contrôler la qualité des standards fixés dans le cadre de la procédure d'accréditation. Ce présent rapport établi par le Pr Amadou Abdoulaye Diop, Dr Ibrahima Ndiaye et Monsieur Boubacar Sidibé présente les résultats de l'évaluation externe du Master en Ingénierie du Développement Local.

Dans ce présent rapport les experts présentent le programme à évaluer, donne leur avis sur le rapport d'auto-évaluation, font une description de leur visite sur le site, apprécient le programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup, identifient les points forts et faible du programme de formation, formulent des recommandations pour les différents acteurs et proposent une décision d'accréditation.

1. Présentation du Programme évalué

Dans un contexte marqué par un renforcement de la politique de décentralisation, à travers l'Acte III de la décentralisation, la communalisation universelle, l'érection des départements en collectivités locales, l'émergence de huit pôles territoriaux de développement et la territorialisation des politiques publiques, l'UGB a mis en place le Master en Ingénierie du Développement Local pour doter les étudiants en compétences en vue d'accompagner à la fois l'État, les collectivités locales, les projets/programmes pour mieux maîtriser ces enjeux dans le but de promouvoir l'émergence de territoires viables. Une évaluation menée auprès des étudiants, des élus locaux, des responsables de projets/programmes et d'institutions publiques (Agences régionales de développement, services régionaux d'appui au développement local...) a montré les fortes attentes des acteurs et la pertinence d'une telle formation.

Le master professionnel en ingénierie du développement local vise à former des praticiens-professionnels en développement local en les dotant de compétences leur permettant de mieux s'adapter à un secteur en pleine mutation. Il s'agit de doter les étudiants en compétences notamment pratiques en vue de faire face aux demandes d'accompagnement des collectivités locales, aux mutations issues de l'Acte III de la décentralisation ou encore à la remontée des territoires dans l'architecture institutionnelle. Il s'agit également de répondre à une vaste demande en renforcement professionnel d'agents de développement local déjà insérés dans le marché du travail mais souhaitant renforcer et/ ou diversifier leurs compétences.

Ouvert en 2008 dans le cadre de la réforme LMD, le Master a fait l'objet d'auto-évaluation en 2013. Toutefois, ce sera en 2015 que la maquette a subi des changements majeurs suite au processus de refonte, conformément au nouveau décret. En novembre 2017, pour recevoir l'accréditation, le Master Ingénierie du Développement Local (IDL) a fait l'objet d'une deuxième auto-évaluation, selon le référentiel de l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité (ANAQ).

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation est un document de 49 pages (sans les annexes), organisé autour de 6 champs d'évaluation ; avec chacun ses standards. Le document est présenté selon le référentiel de l'ANAQ-Sup. Il est bien écrit avec des informations détaillées sur le contenu et les péripéties liées à la mise en place du programme. Les experts apprécient positivement les enquêtes menées auprès des étudiants pour connaître leur perception sur le programme et son contenu. Pour chaque champ d'évaluation le rapport identifie les points forts et faibles et propose des pistes d'amélioration. Cette démarche montre que l'administration est bien consciente des difficultés et montre sa volonté de mettre en œuvre des stratégies pour améliorer certains standards.

Cependant, le document souffre d'un certains nombres d'insuffisances :

Des erreurs dans l'estimation des taux de réussite ;

Le non-respect des standards : les TPE font plus de 50% (400/600) pour le semestre 2 ;

Les difficultés qu'éprouvent les étudiants pour faire leur stage pratique ;

Certains syllabii présentés en annexe présentent peu d'informations ; aucun contenu sur les objectifs du cours, le plan du cours et la bibliographie ;

3. Description de la visite sur site

3.1 Organisation et déroulement de la visite

Le travail d'évaluation a démarré à 8 heures 30 minutes avec la visite de courtoisie auprès du Directeur de l'UFR Lettre Sciences Humaines. Lors de notre entretien l'équipe s'est présentée et a décliné l'objet de sa présence dans les locaux de l'UFR. Le Directeur de l'UFR après nous avoir souhaité la bienvenue a présenté ses collaborateurs, à savoir le Directeur adjoint de l'UFR, le responsable du programme, la Directrice de la CIAQ et les enseignants.

Après les présentations d'usage, le travail démarre à la salle de conférence de l'UFR par une présentation de l'Université Gaston Berger et de l'UFR. Dans sa présentation, le Directeur de l'UFR a insisté sur les sections de l'UFR ; les effectifs des différents segments, notamment les PER, les PATS, les étudiants et les vacataires ; la réforme du système LMD qui a abouti à la diversification de l'offre de formation.

A sa suite le Président du comité de pilotage a présenté le Master Ingénierie du Développement Local (MIDL) en mettant le focus sur ses objectifs et la maquette qui a été révisée d'une manière

participative en conviant tous les acteurs locaux de la région. Il a montré aussi la pertinence de cette offre de formation dans le contexte de la mise en œuvre de l'Acte 3 de la décentralisation.

Le coordinateur de la formation a, dans son intervention, mis l'accent sur la place très importante des vacataires qui assurent plus de 70% des enseignements. Il a insisté aussi sur le taux d'insertion des étudiants sortant fort appréciable et sur la démarche méthodologique utilisée lors de la rédaction du rapport d'auto-évaluation.

A la suite de ces trois présentations les experts ont sollicité des éléments de preuves, notamment les maquettes, les cahiers de texte, le cahier de charge de l'enseignant vacataire et les conventions signées avec le monde socioprofessionnel. Lors des échanges, les experts ont posé diverses questions sur les modalités de recrutement des enseignant-vacataires, les stratégies mises en œuvre pour faciliter l'insertion et l'obtention des stages pour les étudiants du Master, la place du milieu socioprofessionnel dans la conception des maquettes et dans l'encadrement des étudiants lors de la réalisation de leur mémoire de fin de formation, la tendance baissière du taux de réussite, etc. Les responsables du Master ont dans leurs interventions apportées des réponses appropriées aux différentes questions posées. Les échanges très riches permirent aux experts de clarifier certaines zones d'ombres du rapport d'auto-évaluation.

Les entretiens avec les enseignants-vacataires du programme, démarrés à 11 heures, ont permis aux experts d'avoir diverses informations sur les points forts et faibles du Master. Deux des enseignants, des sortants du Master, ont insisté sur la dimension pratique du Master qui leur a permis de pouvoir s'insérer professionnellement sans grandes difficultés à la fin de leur formation. Leur intervention dans le Master constitue aussi une opportunité pour les étudiants. Chaque année, ils accueillent les étudiants en stage. Néanmoins, il apparaît que les étudiants éprouvent toujours des difficultés pour trouver un stage. L'auto-entreprenariat constitue une réelle opportunité que les sortants du Master doivent explorer. Ils ont proposé aussi que les relations de partenariat entre les enseignants-vacataires et l'administration de l'UGB soient formalisées pour permettre aux étudiants de mieux profiter de leur apport.

L'entretien avec les PATS, démarré à 12 heures, a permis aux experts de comprendre les modalités de recrutement très sélectif des étudiants, l'organisation des enseignements, l'établissement des emplois du temps et l'organisation de l'accueil et le séjour des enseignants. Les échanges ont permis aux experts de connaître les contraintes que rencontre l'équipe pédagogique dans la programmation des salles de cours, l'hébergement et la disponibilité de certains enseignants. Cette rencontre avec les PATS, n'a noté que la présence du chef de service pédagogique et administratif et de l'assistante du Master.

Les entretiens avec les étudiants du Master ont eu lieu entre 12h45 et 13h30. Sur une dizaine d'étudiants cinq ont été choisis pour l'entretien. Les étudiants ont insisté sur la formation, qu'ils considèrent comme innovante, le respect de la maquette du Master, la disponibilité des enseignants, la cohérence entre les enseignements reçus en classe et les réalités du terrain et la tenue de réunions régulières entre les étudiants et l'administration. Cependant, ils rencontrent des difficultés pour être accepté en stage dans les structures publiques et privées, les problèmes de logistiques, liées à la praticabilité des toilettes et la disponibilité des salles de cours.

Les étudiants ont déploré le chevauchement entre cours et stages qui constitue souvent une situation de surcharge. Ils ont déploré aussi la non-ouverture du parcours SIG par insuffisance d'étudiants.

A 15h, après la pause déjeuner, l'équipe d'expert a visité les bibliothèques, bien fournies, de l'UFR et de la section de géographie, la salle multimédia, le boc administratif et les toilettes. Il est constaté l'existence de dispositif de sécurité seulement dans le bloc administratif.

Cette journée d'évaluation s'est terminée par une séance de restitution, qui a pris fin à 15h30. Cette séance a permis aux experts de faire une synthèse des entretiens avec les différents acteurs et de formuler des recommandations au comité de pilotage, notamment la formalisation des relations entre enseignants-vacataires et administration, la démultiplication des conventions avec le milieu socioprofessionnel, le contenu de la maquette, la prise en compte des handicapés dans l'aménagement des locaux, etc.

3.2 Appréciation de la visite sur site

La visite sur le terrain s'est déroulée dans de bonnes conditions. L'équipe d'experts a été bien accueillie et mise dans de bonnes conditions pour faire le travail d'évaluation. Nos demandes de compléments de documents ont été pour l'essentiel satisfaites d'une manière diligente. La visite des locaux administratifs montre que les PATS, bien qu'ils soient à l'exigu, dispose d'un environnement leur permettant de faire correctement le travail de coordination. Les espaces de documentation sont bien organisés, avec de riches documents. Cependant, la bibliothèque n'est pas abonnée à des revues scientifiques pour faciliter l'accès des étudiants à la recherche scientifique dans le monde. Les étudiants disposent de toilettes, bien qu'il faille noter le manque d'eau récurrent même si les travaux semblent être en cours pour régler ce problème. Les personnes à mobilité réduite (handicapés, etc.) ne semblent pas être prises en compte dans la construction des bâtiments et dans l'aménagement des toilettes.

4. Appréciation du programme au regard des standards de l'ANAQ-Sup

CHAMP D'ÉVALUATION 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01: Le programme d'études est régulièrement dispensé

Le programme est régulièrement proposé aux étudiants. Depuis sa mise en place 7 promotions d'étudiants sont sorties. De 2008 à 2016, 212 étudiants ont eu accès au Master 1 avec un taux de réussite global de 89,6% et pour le Master 2, 212 étudiants ont été recrutés, avec un taux de réussite global de 56,2%.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT.

Les preuves ont été rapportées : procès-verbaux de délibérations.

Proposition d'amélioration : l'équipe recommande que les professionnels soient davantage associés à la formation étant donné que c'est un master professionnel.

Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

Les objectifs et compétences définis dans le programme sont en cohérence avec la mission de l'Université Gaston Berger, présenté dans le Plan stratégique couvrant la période 2012-2016. L'équipe a noté une appréciation positive des apprenants sur l'offre de formation et sur le contenu des enseignements du Master.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Proposition d'amélioration : Les maquettes méritent d'être réajustées par rapport au volume horaire dans certaines disciplines et la disposition de certaines unités d'enseignements entre les semestres gagneraient à être revue.

Standard 1.03: Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

On note une place très importante accordé aux enseignants-vacataires issus du monde professionnel, qui assurent plus de 70% des enseignements. Cette stratégie pourrait être efficace dans l'optique de faciliter l'insertion des étudiants ou leur acceptation en stage dans les structures travaillant dans le domaine du développement local. Cependant, il apparaît que le manque de formalisation de l'intervention de ces vacataires fait que les étudiants ne

profitent pas pleinement de leurs apports en termes d'obtention d'un stage ou d'insertion professionnelle.

Les coordinateurs du Master essaient de mettre en cohérence le programme du Master avec les réalités du milieu socioprofessionnel. C'est ce qui a motivé l'évaluation et la mise à niveau de la maquette en 2013 avec la participation des praticiens, des collectivités territoriales et des acteurs territoriaux.

Cependant, l'exploitation du rapport d'auto-évaluation et les entretiens avec les enseignants-vacataires et les étudiants montrent que des efforts supplémentaires doivent être faits pour avoir une meilleure cohérence du contenu de la formation avec les réalités du milieu professionnel et socio-économique.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

CHAMP D'ÉVALUATION 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

Les responsabilités de chacun des acteurs (PER, PATS, Étudiants) sont établies et connues de toutes les personnes concernées. Les arrêtés de nominations et les fiches de postes permettent de circonscrire les champs d'action de chaque acteur. Des rencontres régulières sont organisées entre les délégués d'étudiants et l'administration.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Procès-verbaux, délibérations, note d'information fournis, arrêté de nomination.

Proposition d'amélioration : Le PATS doit mettre en place un système de communication qui permettrait de communiquer plus directement avec les étudiants.

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

La mise en place du Master IDL a été portée par la section de sociologie avec l'implication des autres sections, la géographie notamment. Les PER sont impliqués dans la définition des contenus et la mise en œuvre du programme.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Proposition d'amélioration : La CIAQ doit mieux inciter la section à impliquer les étudiants dans le processus d'auto-évaluation et dans les autres instances de décisions concernant directement le master.

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Le Master a fait l'objet d'une auto-évaluation en 2013 et en 2017. Il apparaît que les résultats de ce travail d'évaluation permettent d'améliorer le contenu des enseignements pour l'adapter aux exigences du système LMD et aux réalités du monde professionnel et socio-économique.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Proposition d'amélioration : Instituer un système de révision triennal des programmes pour mieux les adapter au contexte. A cet effet, la CIAQ doit mieux s'impliquer et s'affirmer.

CHAMP D'EVALUATION 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Le programme de formation se décompose en quatre (4) semestres de trente (30) crédits chacun. Chaque semestre est composé d'unités d'enseignements (UE) capitalisables.

Le premier semestre du Master constitue un tronc commun et est composé de 4 UE pour 13 EC. Le deuxième semestre compte lui 5 UE pour 9 EC. Le troisième semestre est constitué d'UE de tronc commun et d'UE de parcours. Les UE de tronc commun au nombre de 5 se décomposent en 12 EC. Les UE de parcours sont au nombre de 2 avec 6 EC pour le parcours gouvernance locale et le développement économique local et de 2 pour le parcours Système d'Information Géographique avec 6 EC. Le semestre 4 est constitué d'une UE intitulée pratiques Professionnelles. Elle se décompose en deux EC : mise en situation professionnelle et mémoire. La maquette est conforme aux exigences du système LMD. Certains éléments constitutifs ne disposent pas de syllabus et pour l'essentiel, les syllabii présentés sont incomplets. On note aussi pour le semestre 2 (IDL425) un non-respect des standards pour les TPE, qui font plus de 50% du VHT (400/600).

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

L'équipe recommande le réalignement de la maquette, car il y a des déséquilibres aussi bien sur le volume horaire que sur la disposition de certaines unités d'enseignements entre les semestres.

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline.

Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Le programme proposé présente une grande consistance et cohérence et permet une spécialisation des apprenants en Master 2. Les différents enseignements reçus leur permettront d'avoir une bonne connaissance des enjeux liés au développement local et de proposer des stratégies efficaces pour impulser des dynamiques permettant une utilisation rationnelle des ressources locales en vue d'un développement économique et social.

Le projet collectif aussi semble être un moment important de la formation, car permettant aux étudiants d'apprendre à travailler en équipe mais aussi d'entrer en négociation avec les acteurs locaux dans la mise en œuvre de projets. Cependant, les parcours méritent d'être mieux étoffés en termes de contenu. On pourrait éventuellement intégrer des EC de télédétection, d'acquisition de données (GPS, google map), etc.

L'évaluation est formative, à mi-parcours (devoirs, dossiers et travail personnel de l'Etudiant) et sommative (examens terminaux de fin de semestre). Cette approche permet une bonne évaluation de l'acquisition des connaissances.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 3.03: Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

L'attestation de réussite est délivrée aux étudiants ayant validé la totalité des 60 crédits des UE d'une année académique. Toutes les informations sur les conditions de passage sont communiquées aux étudiants. Les étudiants sont informés par voie d'affichage de la disponibilité des attestations et relevés de notes qu'ils pourront retirer après vérification de leur identité.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Proposition de recommandation : Toutes les informations relatives aux conditions de validation et d'obtention d'une attestation doivent régulièrement être partagées au début de

chaque année et consignées dans le site de l'Université et si possible de l'UFR. L'ensemble de ces procédures devrait faire l'objet d'une plus large diffusion pour être connue de tous en mettant par exemple à la disposition des étudiants de guide, brochure ou livret, charte des examens etc.

Standard 3.04: Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Le taux de réussite entre 2008 et 2016 est globalement satisfaisant. Il est de 84% pour le Master 1 et 52% pour le Master 2. On remarque que l'augmentation des effectifs d'étudiants s'accompagne d'une baisse du taux de réussite (entre 2015-2016 pour les M1 : de 28 à 40 à étudiants, on passe d'un taux de 89% à 57%). En M2, il est important de réfléchir sur des stratégies permettant de faciliter et d'assurer un suivi régulier des étudiants pour la finalisation et la soutenance de leurs mémoires.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

CHAMP D'ÉVALUATION 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01: L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Le Master est directement rattaché à la direction de l'UFR, il ne dispose pas d'enseignants qui lui sont rattachés. 70% des éléments constitutifs sont assurés par des intervenants vacataires provenant du milieu professionnel. Ces enseignants sont recrutés suivant leur expérience dans le domaine. La bonne présence des enseignants issus du milieu professionnel est à saluer, les apprenants profitent grandement de leurs expériences du terrain. Cependant, à un certain moment de l'année, du fait de leur indisponibilité, la programmation des cours est difficile.

Un formulaire de contrat d'engagement existe mais lors de notre visite, nous n'avons pas pu constater leurs signatures par les enseignants vacataires. Les enseignements sont évalués à travers une « fiche d'évaluation des enseignements ». Les entretiens et l'exploitation du rapport montrent que les enseignants sont qualifiés par rapport aux cours qu'ils dispensent.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Proposition de recommandation : Renforcer la capacité des enseignants en pédagogie et didactique universitaire.

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Les tâches administratives sont effectuées par un responsable de filière accompagné en cela par le secrétaire général de l'UFR et une assistante. Il travaille sous la tutelle du coordonnateur des Masters Professionnels. Les charges horaires des vacataires sont définies par les maquettes qui fixent le quantum horaire des cours dispensés. Les charges horaires des enseignants permanents sont définies par les textes de l'UGB.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Proposition de recommandation : Pour une meilleure coordination des activités du Master et une implication plus effective des enseignants permanents, il est important que des responsabilités administratives soient confiées à des enseignants d'autres sections, notamment la géographie. Il serait également bon d'établir des contrats de prestation pour mieux encadrer le travail des professionnels et élaborer un guide ou arrêté qui répartit les charges horaires des professionnels de façon précise.

Standard 4.03: La mobilité du PER est possible.

Les enseignants permanents bénéficient de voyages d'étude leur permettant de séjourner dans des laboratoires étrangers pour effectuer leurs travaux de recherche. Mais il n'existe pas d'accord de coopération pour la mise à disposition d'enseignants provenant d'autres universités dédiées au master qui ne prévoit pas de dispositif pour faciliter la mobilité des enseignants.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Proposition de recommandation : signer des conventions et favoriser la coopération entre universités sénégalaises, africaines et internationales.

CHAMP D'EVALUATION 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

L'admission au Master IDL se fait sur la base d'une sélection : étude des dossiers de candidature, suivi d'un entretien avec un comité de présélection. Le nombre de places offerts, est de 40 dont 30 étudiants internes de l'UFR qui viennent d'obtenir leur licence 3 et 5 professionnels et 5 autres provenant des autres UFR, instituts et universités. L'appel à candidature est publié chaque année par voie d'affichage.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Proposition de recommandation : Ces critères devraient faire l'objet d'une large diffusion et être disponibles sur le site internet de l'UGB et si possible de l'UFR LSH.

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Le recrutement des étudiants de Master, très sélectif, se fait sur la base du critère de mérite. La sélection ne prend pas en compte la dimension genre. Cependant les hommes et les femmes suivent les mêmes enseignements et sont évalués sur les mêmes bases. Par ailleurs, les conditions d'étude (salles de classes, équipements, toilettes, hygiène ...) ne sont pas adaptées aux étudiants en situation d'handicap.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

La mobilité est possible. Néanmoins, la mise en œuvre est assez faible. Des efforts sont en train d'être faits dans ce sens même s'ils ne produisent pas de résultats concrets pour l'instant. L'accréditation du master IDL est très importante pour l'atteinte de cet objectif.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

Proposition de recommandation : sensibiliser davantage les étudiants sur les choix de mobilité entre les universités sénégalaises.

Standard 5.04: Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

70% des enseignements sont assurés par des intervenants externes, provenant du milieu socioprofessionnel. Ils encadrent les étudiants dans le cadre de leurs mémoires en étant sous la tutelle d'un enseignant permanent. Cependant, du fait de leur indisponibilité, liée à leur charge de travail, l'encadrement des étudiants pose quelques problèmes.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

Proposition de recommandation : Il est important que les enseignants d'autres sections, comme la géographie, soient mobilisés pour faciliter l'encadrement des étudiants.

Standard 5.05: Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Aucun dispositif n'est encore mis en place par le programme pour faciliter l'insertion des étudiants. Au sein de l'UGB, le suivi de l'insertion professionnelle est géré par la Direction de l'Innovation Scientifique, de l'Insertion, de la Prospective et des Services à la Communauté (D2IPSC). Dans la pratique, les enseignants accompagnent les étudiants pour obtenir un stage et favoriser leur insertion professionnelle. Chaque année des sessions de formation en

développement personnel sont organisées pour les étudiants des masters professionnels en vue de les doter de compétences facilitant leur insertion professionnelle. Aucune statistique n'est disponible sur le niveau d'insertion des étudiants formés.

Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT

CHAMP D'EVALUATION 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01: Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Les salles de cours, mutualisés au niveau de l'UFR, sont fonctionnelles et permettent un bon déroulement des enseignements. Le personnel administratif dispose de bureaux équipés pour effectuer les tâches confiées. Les infrastructures existent et sont modernisées avec tout le matériel pédagogique disponible, les ressources bibliothécaires et numériques.

Appréciation globale sur le standard : ATTEINT

5. Points forts du programme

- Un personnel enseignant de qualité avec une riche expérience dans le domaine du développement local ;
- Une très bonne implication des enseignants externes provenant du milieu socioprofessionnel ;
- Efforts de respect des standards dans la conception de la maquette ;
- Le programme de formation permet aux apprenants d'acquérir les bases de connaissances théoriques et pratiques dans le domaine du développement local ;
- Centre de documentation riche et fonctionnel ;
- Des dispositifs de sécurité installés et/ou en voie d'installation ;
- Une bonne mutualisation des salles de cours.

6. Points faibles du programme

- Le faible positionnement institutionnel des masters professionnels au sein de l'UFR ne garantit pas un fonctionnement optimal ;
- Manque de formaliser les relations avec le milieu professionnel à travers un contrat de prestation ou un accord de partenariat ;
- Beaucoup de syllabii incomplets ;

- Faible mobilité des étudiants ;
- Faible visibilité des masters professionnels ;
- Faiblesse du taux d'insertion dans le monde du travail ;
- Insuffisance des ressources financières pour le bon fonctionnement du Master ;
- Difficulté d'obtention d'un stage pour les étudiants ;
- Faible vulgarisation de la formation ;

7. Appréciations générales

La mission d'expertise externe a retenu des aspects positifs sur le programme du master IDL. L'équipe recommande le renforcement des acquis dans le domaine de la professionnalisation et préconise un accompagnement plus soutenu des étudiants pour leur insertion dans le milieu du travail, gage de durabilité dudit programme.

8. Recommandations à l'établissement

- Renforcer la position institutionnelle des masters pro dans l'UFR
- Renforcer la visibilité des masters professionnels
- Institutionnaliser les relations avec le monde professionnel
- Ajouter d'autres cours sur le parcours SIG
- Compléter les syllabii et rendre obligatoire leur production par les professeurs
- Les calendriers universitaires méritent d'être stabilisés pour favoriser la mobilité des étudiants.
- Il faut encourager la mobilité au sein de l'UGB par un dispositif adéquat chargé de la mobilité : service, bureau, administration.
- Formaliser les relations avec le milieu professionnel à travers un contrat de prestation ou un accord de partenariat
- Faciliter l'accès des étudiants aux stages
- Vulgariser la formation en créant un site internet dédié
- Renouveler le fonds documentaire (revues actualisées)

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

- Trouver un système de pondération des standards pour mieux formaliser l'avis donné par des évaluateurs
- Accompagner les institutions de formation à travers un programme de renforcement des compétences en matière d'assurance qualité ;
- Prise en charge de la durée réelle de la mission des experts qui comprend : une période préparatoire, une période d'exécution et une période d'élaboration du rapport, qui exige une séance d'échanges et de partages entre les experts pour avoir une vision commune.

10. Proposition de décision

Accréditation.